



# Le projet personnalisé

## Accueil et Accompagnement

*Les exigences de « personnalisation » des prestations sont une obligation. Dans un contexte de forte évolution des politiques sociales destinées aux personnes handicapées, marqué par le souci de personnaliser les accompagnements, la prise en compte des choix de vie des personnes ainsi que le rappel du nécessaire respect de leurs droits, il est indispensable de savoir formuler, en équipe, des objectifs individuels respectant l'avis des bénéficiaires et se doter d'indicateurs de résultats susceptibles d'aider chacun à évaluer les actions menées.*

### ETABLISSEMENT CONCERNE

Liste des établissements du texte de loi

### PUBLIC CONCERNE

Les responsables de l'encadrement et l'ensemble du personnel ayant à élaborer et à mettre en œuvre des projets personnalisés.

### OBJECTIFS (Formation)

- Clarifier les notions de projets de vie, de plan personnalisé (projet individualisé) de compensation, projet personnalisé de scolarisation et projet personnalisé d'accueil et d'accompagnement.
- Comprendre et débattre des enjeux du contexte (notamment législatif et réglementaire) relatifs à la formalisation de projets personnalisés dans les établissements et leur incidences sur les relations usagers/professionnel.
- Connaître le contenu réglementaire des projets personnalisés.
- Comprendre les enjeux autour de la dynamique du projet personnalisé.

### PROGRAMME

La place des projets personnalisés parmi les autres dispositions de la loi 2002-2 relatives aux droits des usagers (livret d'accueil, le dossier de l'utilisateur ...).

- Les exigences réglementaires : les lois du 02/01/2002 et du 11/02/2005, la personnalisation des prestations ; les recommandations de l'ANESM
- Définition d'un Projet Personnalisé : en quoi change-t-il les pratiques actuelles ?
- Intérêts et limites pour le bénéficiaire, pour le professionnel et pour l'équipe ?
- Les phases principales du Projet Personnalisé (analyse des besoins individuels, objectif, plan d'action, mise en œuvre et évaluation régulière).
- Les rôles de chacun : professionnels, usager, famille, partenaires etc...

### ORGANISATION Et METHODES PEDAGOGIQUES

Formation Inter établissement et intra établissement

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse critique sur la base d'exemples concrets.

La pédagogie utilisée s'appuie sur l'expérience des participants et permet l'appropriation des concepts et outils proposés.

L'alternance des apports théoriques et exercices individuels ou de groupe permettra la transposition des outils dans les pratiques institutionnelles.

**Durée :** 2 jours

### DOCUMENTS FOURNIS

Bibliographie, recommandations ANESM

### INTERVENANTS

Le CREAI Midi-Pyrénées possède une expérience importante, et est spécialisé dans le secteur du social, médico-social et sanitaire et protection de l'enfance.

Cette formation sera animée et coordonnée par un ou deux conseillers techniques du CREAI, ayant une connaissance approfondie et actualisée des secteurs concernés, de leur réglementation, des établissements.

### CALENDRIER ET COUT

**Nous consulter**